

# **Assemblée Générale Apel NDM**

**13 octobre 2016**

Bienvenue à tous les parents et PCC présents ce soir.

Bienvenue à :

Sœur Patricia Supérieure Majeure Congrégation des Sœurs de Notre Dame des Missions

Mme Barres, présidente de l'OGEC

M. Vella, Directeur coordinateur

Mme Lalande, Directrice de l'école primaire et maternelle

Monsieur Dominique LOIGNON, délégué de la Tutelle pour le secondaire

aux enseignants et personnels d'encadrement de l'école

Madame Maryse AUDOIN, déléguée de la Tutelle pour le primaire me prie de bien vouloir excuser son absence.

## **Le mouvement des Apel**

L'Apel NDM n'est pas une association isolée.

Elle dépend d'un mouvement national.

L'Apel (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves : elle regroupe 900700 familles adhérentes..

Créée il a plus de 80 ans par des parents d'élèves désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants, l'Apel s'engage pour l'avenir de 2 millions d'enfants, dont les parents, dont vous faites partie, ont choisi librement un établissement scolaire et son projet éducatif.

Le mouvement des Apel a participé au développement et au renouvellement de l'Enseignement catholique français. Sa contribution a été essentielle à certains moments clés de l'histoire du système éducatif français, pour la sauvegarde de la liberté de choix des familles et de la liberté d'ouverture d'institutions d'enseignement dotées d'un caractère propre.

Apolitique et non confessionnelle, l'Apel représente l'ensemble des parents des établissements catholiques d'enseignement.

Quelques chiffres : l'Apel est présente dans 6500 établissements : 5000 écoles, 1600 collèges, 1100 lycées. 915000 familles adhérentes.

L'action du mouvement repose sur des convictions profondes, exprimées dans le Projet du mouvement :

- les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants ;

- la liberté du choix de l'école et la liberté de conscience sont deux libertés fondamentales, indissociables et inaliénables ;
- l'enfant est au centre de l'acte éducatif ;
- l'éducation doit prendre en compte toutes les dimensions de la personne et conduire l'enfant à définir un véritable projet de vie ;
- les parents sont membres de la communauté éducative, au sein de laquelle ils jouent un rôle essentiel.

Au nom de ces convictions, les Apel agissent et s'impliquent dans la vie des établissements scolaires. Rassemblant les parents, elles ont la responsabilité de les représenter, au sein des établissements comme auprès des responsables de l'Institution scolaire et des pouvoirs publics.

Le mouvement des Apel accompagne également les parents dans leur tâche éducative au travers des différents services qu'il leur offre :

- le Service d'information et de conseil aux familles,
- le magazine Famille & éducation,
- le site [www.apel.fr](http://www.apel.fr),
- la plateforme téléphonique Apel Service.

Fortes de l'expérience des parents, les Apel participent au débat éducatif, que ce soit sous forme de conférence-débat dans un établissement, de colloques, de congrès nationaux ou de prises de position publiques sur un projet de réforme.

Enfin, les Apel continuent à défendre la liberté d'enseignement et du choix de l'école.

### **Rapport d'activité :**

L'Apel NDM est une association loi 1901 (N° de déclaration en préfecture : W941004448)

Conformément à la loi et aux statuts, l'assemblée générale est réunie au moins une fois par an pour rendre compte aux adhérents des activités et de la gestion de l'association à travers le rapport moral et le rapport financier présentés.

Toutes les activités de l'Apel sont bénévoles, il n'y a aucun salarié.

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 20 membres élus pour 3 ans par l'assemblée générale ordinaire (4 membres au moins et 7 membres au plus représentant le niveau primaire et maternelles, 5 membres au moins et 8 membres au plus représentant le niveau collège et 3 membres au moins et 5 membres au plus représentant le niveau lycée).

Tous les ans, par le jeu des départs et des échéances de mandat, une partie du conseil doit être renouvelée : c'est l'objet des élections de ce jour.

L'an dernier, sept nouveaux membres ont intégré le conseil au niveau maternelle/primaire, Olivier CHOJECKI, Sabrina MARZIALE, Tamara MEYSSON, au niveau collège, Benoit COUGNAUD, Hélène THOUVENOT, Xavier MULLER et au niveau lycée, Mai Khanh TISSIER.

Cette année, six postes sont à renouveler et le conseil devrait s'enrichir de trois nouveaux membres en maternelle, primaire et collège.

Le conseil d'administration élit chaque année, en son sein, un bureau (Président, vice Président, Secrétaires et Trésoriers) lors de la première réunion qui suit l'assemblée générale.

Ainsi cette année, le premier conseil d'administration se tiendra le lundi 17 octobre 2016.

L'exercice 2015/2016 a été clos, conformément aux statuts, le 31 juillet 2016. Au cours de cet exercice notre association accompagnée de son CA a reconduit toutes les actions qui rythment traditionnellement la vie de notre école.

## **1) Les représentations de l'Apel**

L'Apel est représentée dans toutes les instances de l'établissement :

Le Président d'Apel est membre de droit de l'**OGEC**, organisme de gestion de l'établissement.

**Représentation des parents au conseil pastoral** : trois parents d'élèves ont assuré le lien entre le conseil pastoral et notre CA cette année : Marie Amélie LHUIZIERE, Hélène THOUVENOT et Sabrina MARZIALE.

**Représentation des parents à l'Association ANDM** : C'est Ariane LAMI SOURZAC, présidente de l'Apel, membre de droit de cette association qui a assuré cette fonction cette année.

**Représentation des parents à la commission cantine** : Ce sont Sabrina BOYER, Caroline MERCIER, Olivier CHOJECKI et Mai Khanh TISSIER qui ont représenté les parents aux réunions de cette commission.

Vos représentants sont également présents au **Conseil d'établissement** et au **conseil de discipline**.

Chaque année, ils participent à la matinée d'accueil des nouveaux parents et élèves de 6<sup>ème</sup>.

Enfin, notre association participe aux actions de l'Apel au sein du département et notamment aux **commissions d'appel**.

Après avoir suivi une petite formation dispensée par l'Apel départemental, plusieurs parents de notre Apel ont siégé dans les commissions d'appel en fin d'année.

Les bonnes relations entretenues par l'Apel avec la municipalité de Charenton permettent à l'association de bénéficier d'un stand au **forum des associations** qui se tient chaque début d'année scolaire.

Le forum s'est tenu le 6 septembre 2015 : les représentants de l'Apel y ont accueilli et renseigné de nombreux parents ou futurs parents et ont recueilli des inscriptions PCC.

## **2) Les commissions**

Pour mener à bien les actions de notre association, des commissions sont créées au sein du conseil.

Trois de ces commissions sont permanentes (commission des fêtes, commission PCC et commission communication).

A ces commissions permanentes viendront s'ajouter parfois, d'autres commissions, en vue de mener à bien certains projets ponctuels.

Les membres du conseil choisissent les commissions dans lesquelles ils souhaitent s'investir et peuvent participer à plusieurs commissions. Tous les membres de l'association peuvent participer au travail de ces commissions.

### **La commission Communication**

Elle est chargée d'élaborer le journal PARENTILLAGES et la newsletter, et d'animer le site de notre association.

Le journal contient de nombreux articles sur la vie de l'école et de l'association. Ces articles sont le fruit du travail de parents, enseignants ou personnel de l'école et même d'élèves eux-mêmes.

Ont été édités cette année :

- deux newsletters, pour présenter le nouveau CA et pour le marché de Noël

- deux numéros PARENTILLAGES : un numéro «repas des familles» et le traditionnel numéro spécial fête qui contient le programme de la fête de l'école.

La présence d'encarts publicitaires dans le numéro spécial fête, permet de financer en grande partie l'impression couleur de cette publication. A noter que, la formule newsletter présente un avantage certain car elle s'avère très économique.

Cette année, le conseil d'administration a voté un budget pour faire travailler une graphiste sur les logos de Parentillages. Le travail est en cours.

Tous les numéros de Parentillages peuvent être téléchargés sur le site web.

La commission Communication, c'est aussi l'animation du site web.

Notre site s'est encore enrichi cette année, grâce à un travail soutenu des membres de la commission.

Prenez le temps de visiter le site de notre Appel, il est maintenant mis à jour régulièrement.

Nous y avons par exemple inséré les appels à candidatures au CA, les convocations aux AG de ce soir et les bulletins de vote.

Petit à petit, nous abandonnons l'adresse [parentillages@free.fr](mailto:parentillages@free.fr).

Avec notre site, ont été créés des adresses dédiées : président, vice président, secrétaire et une adresse par commission.

*Sabrina BOYER a animé tout au long de cette année cette commission. Un grand merci à elle et aux parents qui l'ont accompagné dans cette tâche.*

## **La commission PCC**

Les membres de la commission PCC agissent avant même la rentrée pour organiser les inscriptions de quelques 150 parents correspondants de classe dont elle coordonne les actions tout au long de l'année scolaire.

Le rôle essentiel des PCC est de favoriser le lien entre les parents de leur classe, les enseignants, les responsables de niveau, la direction de l'école et l'Apel.

Ils participent activement à l'organisation des réunions de concertation (recueil des questions auprès des parents, élaboration des questions de l'ordre du jour, compte rendus).

Au second degré, ces parents ont siégé au moins une fois au conseil de classe (environ une centaine de conseils de classe).

Les PCC ont aussi la mission de représenter les parents au conseil de discipline ainsi qu'au conseil d'établissement (représentation des parents par niveau).

Cette année, la commission PCC a travaillé sur la mise en ligne des questionnaires proposés aux PCC.

La commission PCC est également en charge d'une partie de l'organisation du forum des métiers, en collaboration avec les enseignants et Monsieur YVON responsable de niveau 1<sup>ère</sup> et terminale.

Le forum des métiers est organisé tous les deux ans.

Il n'y a pas eu de forum en 2016.

Le prochain aura lieu le 21 janvier 2017.

L'Apel met tout en œuvre pour qu'un grand nombre de parents représentatifs de métiers et domaines aussi variés que possible soit présent.

Elle invite tous les parents qui le désirent à participer à cette manifestation destinée aux élèves de troisième et du lycée.

*Un grand merci à tous les membres de la commission PCC et à Pascal ANGERAND, qui a animé cette commission avec la rigueur et l'écoute indispensables à son bon fonctionnement.*

Merci également à tous les parents PCC pour leur disponibilité et leur implication.

(Les PCC seront réunis immédiatement après l'AG pour confirmer leur inscription et préparer l'année à venir)

## **La commission des fêtes :**

Cette commission agit toute l'année ; elle contribue à l'accueil de parents et organise l'apéritif qui suit la messe de rentrée.

Une fois la nouvelle équipe mise en place après les élections, elle débute la préparation des événements festifs qui rythment la vie scolaire de notre école.

### ➤ **le marché de Noël.**

Créé il y a 11 ans, à l'initiative de Madame LALANDE et des enseignants dans le cadre d'un partenariat pédagogique avec l'UNICEF, cette manifestation réunit tous les élèves de maternelle et primaire accompagnés de leurs parents.

L'Apel y est associée et participe activement à son organisation et à son animation.

Cette année, Madame LALANDE et l'équipe enseignante ont choisi de verser le bénéfice du marché de Noël à la Congrégation de Sœurs de Notre Dame des Missions, pour son œuvre destinée à assurer l'éducation d'enfants indigents au VIETNAM.

Il a été organisé les 14 et 15 décembre 2015.

Du fait des attentats du mois de novembre 2015, nous avons été contraints d'annuler l'organisation habituelle et de proposer le marché de Noël sous forme de petits déjeuners destinés aux seuls enfants de maternelle.

L'opération a néanmoins permis de générer un bénéfice de 2100 €, versé aux Sœurs de la Congrégation.

### ➤ **La soirée des familles**

Après de longues discussions, le conseil d'administration a décidé de modifier le nom de cette manifestation qui s'appelle désormais *la soirée des familles*, plus représentatif de ce qu'est cette soirée : un repas, mais aussi des animations dans un but caritatif.

La soirée a eu lieu le 2 avril 2016 à l'Espace DELACROIX à Saint-Maurice.

Soirée déguisée depuis 5 ans, elle s'est inscrite, cette année, sous le signe des pirates.

Après de nombreuses années sans augmentation, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le prix du repas qui est passé de 20 à 22 € pour les adultes, 15 à 16 € pour les ados et 8 à 10 € pour les enfants.

Un petit cadeau, symbole de la soirée a été offert à ces derniers.

La soirée n'a permis de générer un bénéfice de 1100 € reversé aux Sœurs de Notre Dame des Missions pour leur dispensaire au SENEGAL.

Au delà de ce geste qui permet à l'association de rappeler son attachement à la congrégation des Sœurs, ce don est un soutien réel et précieux pour leur action auprès des malades.

La prochaine soirée des familles aura lieu le 25 mars 2017.

### ➤ **la fête de l'école**

L'année scolaire s'est terminée avec la fête de l'école les 11 et 12 juin 2016.

Chaque année, c'est une belle organisation qui nécessite la participation de nombreux parents : pour assurer le montage, la tenue des stands pendant 2 jours et enfin le démontage et le rangement.

Les modalités de choix de lots grâce au cumul de points gagnés dans les jeux, mises en place il y a trois ans avec succès sont désormais reconduites chaque année.

Les bénéfices de la fête de l'école et de la tombola cumulés se sont élevés à la somme de 9019 euros.

Pour parvenir à un tel résultat, il faut des qualités d'organisation, de l'énergie et des idées.

*C'est le cas des membres de la commission des fêtes et de leur responsable cette année, Cécile LAGACHE que l'on peut remercier chaleureusement.*

*Merci à l'ensemble des membres de la commission des fêtes pour leurs actions et leur disponibilité et à Nadia qui en a coordonné les actions tout au long de cette année.*

La prochaine fête de l'école aura lieu les 17 et 18 juin 2017.

### **3) Les événements de l'année 2015/2016**

Cette année, nous avons travaillé avec Monsieur VELLA et Madame LALANDE à l'élaboration d'une charte éducative de confiance.

Proposée par la Direction de l'Enseignement Catholique et l'Apel Nationale, cette charte a pour but de marquer les engagements de chacun, école et familles afin de mettre en place une démarche éducative commune pour aider chaque enfant et chaque jeune à s'épanouir et à grandir.

Cette démarche passe par des attitudes communes, une collaboration école/ familles et la reconnaissance d'une coresponsabilité éducative.

Elle sera signée par le chef d'établissement et les parents des nouveaux élèves.

\*\*\*\*\*

Je tiens tout particulièrement à souligner l'excellence des relations que notre association entretient avec tous les membres de la communauté éducative, l'OGEC, l'association ANDM et bien sur nos deux directeurs.

Je remercie Madame LALANDE et Monsieur VELLA pour leur accueil au sein de l'établissement.

C'est un facteur essentiel de la réussite de nos actions.

# **Rapport Financier de l'exercice 2015-2016**

## **Propos liminaires et méthodologiques**

L'exercice comptable 2015-2016 de notre association a commencé le 1<sup>er</sup> août 2015 et s'est achevé le 31 juillet 2016.

Les comptes sont présentés selon plusieurs axes :

- un compte de résultats général des charges et produits;
- un tableau retraçant les écarts entre les opérations exécutées et le budget prévisionnel (tel que présenté lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière) ;
- un bilan simplifié de l'actif et du passif de notre association ;
- Une présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2016-2017 (budget soumis au vote des participants) ;

Il convient de noter que le bilan de l'association ne contient pas d'immobilisation ni de variation des stocks. En effet, le Conseil d'administration a choisi de comptabiliser en charges et produits l'ensemble des factures dues et recettes encaissées et attendues au titre de l'exercice ; la gestion des stocks (fournitures, consommables, denrées non périssables) constituant la variable d'ajustement des commandes passées lors des manifestations suivantes.

## **Présentation des résultats comptables**

Abordons en premier lieu les investissements réalisés par l'Apel NDM en faveur des élèves de notre école. En effet, l'une des vocations de l'Apel NDM est d'investir pour améliorer et renforcer l'environnement éducatif et pédagogique des élèves. Lors de l'exercice 2015-2016, notre association a réalisé plus de 9 100 € d'investissements au profit des élèves.

L'association a financé l'achat de 2 tableaux blancs interactifs pour le primaire et a participé l'achat des IPAD pour une classe de seconde dans le cadre de d'un essai d'une classe sans livre.

Les investissements sont financés grâce aux bénéfices dégagés en grande partie par la fête de fin d'année, et par la tombola.

Concernant les résultats comptables proprement dits de notre association, l'exercice 2015-2016 s'est soldé par un résultat net de 10 829 €, sera alloué au report à nouveau en prévision des futures constructions (pour l'école et pour l'APEL).



Concernant les recettes, le montant total s'élève à 67 079 €. L'exercice a été marqué principalement par :

- une augmentation 7 027 € par rapport à l'exercice précédent. Néanmoins, si l'on ôte la reprise sur provision de 5 000 € de l'exercice précédent (provisions cumulées de 2015 en vue des investissements pour l'équipement du nouveau lycée), l'écart de recettes entre les 2 exercices est ramené à 2 027 € ;
- les recettes encaissées lors des différentes manifestations sont globalement en hausse par rapport à l'année précédente : la fête de l'école (y compris tombola) en baisse de 1 074 € (+5 %), la soirée des familles en hausse de +595 € (+9 %), le marché de Noël en hausse de +889 € (+34 %) ;
- le volume de familles cotisant à notre association reste stable également puisque la recette est en légère augmentation de +238 € ;
- la baisse des recettes de publicité dans Parentillages (- 875 €) s'explique cette année par la présence de trois annonceurs au lieu de sept annonceurs dans le journal car il y a moins de Parentillages et plus de newsletters (sans annonce).

Concernant les dépenses, le montant total s'élève à 56 250 €, l'exercice a été marqué principalement par :

- une baisse des dépenses générales de -4120 € hors provision. Ceci est lié à la forte baisse du volume d'aides financières aux projets éducatifs et pédagogiques de l'école (-6 782 €).
- une relative stabilisation du montant des dons. Cette année, la totalité des dons est reversé à la congrégation des sœurs de NDM (3 200 €) ;
- une nette augmentation des dépenses engagées lors des manifestations de l'association (marché de Noël, repas des familles, fête de l'école et tombola) de +4 426 € du à l'organisation de 2 marché de Noël et la location d'une troisième structure de jeux et l'opportunité de promotion sur des lots de cadeaux pour la fête de l'école ;
- baisse des dépenses de communication (englobant la parution du journal Parentillages, une banderole, et l'hébergement du site Web de l'Apel NDM), soit - 1 436 € par rapport à l'exercice précédent car le coût d'une newsletter est moindre par rapport au Parentillages. Cette diminution est due à l'impression de 4 exemplaires au lieu de 6 des supports de communication, pas d'achat de banderole contrairement à l'année précédente et changement de fournisseur d'impression (moins cher).

Tableau 1(Compte de résultat année 2014/2015 et 2015/2016)

		2014/2015	2015/2016
Produits	Parentillages (Publicité)	1 775	900
	Soirée des familles	6 469	7 064
	Fêtes de l'école	12 963	13 767
	Marché de Noël	2 624	3 513
	Tombola	7 453	7 723
	Cotisations parents APEL NDM	27 314	27 552
	Subvention mairie	800	900
		59 398	61 420
Charges	Marché de Noël	879	1 488
	Soirée des familles	5 912	6 380
	Fête de l'école	6 728	9 832
	Repas de fin d'année	742	687
	Apéritif de rentrée	142	60
	Tombola	2 395	2 639
	Communication	2 724	1 288
	Investissement matériel	1 042	1 529
	UDAPEL	17 467	17 647
	Fonctionnement courant	1 147	1 064
	Participation aux projets NDM	15 902	9 120
	Soutien aux familles NDM	0	990
		55 080	52 723
<b>Résultat</b>		<b>4 318</b>	<b>8 697</b>
Produits financiers	Intérêts du livret A	654	659
		654	659
Charges financières		0	0
<b>Résultat financier</b>		<b>654</b>	<b>659</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>4 972</b>	<b>9 356</b>
Produits exceptionnels	Reprises sur dotation aux provisions	0	5 000
		0	5 000
Charges exceptionnelles	Provisions	5 000	0
	Cadeaux	1 590	326
	Dons aux sœurs	3 700	3 200
		10 290	3 526
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>-10 290</b>	<b>1 474</b>
<b>Bénéfices (ou pertes)</b>		<b>-5 318</b>	<b>10 829</b>

**Tableau 2 (Compte de résultat prévisionnel 2015/2016 et le réalisé)**

		2015/2016 prévu	2015/2016 réalisé
<i>Produits</i>	<i>Parentillages (Publicité)</i>	1 000	900
	<i>Soirée des familles</i>	7 000	7 064
	<i>Fêtes de l'école</i>	12 000	13 767
	<i>Marché de Noël</i>	2 600	3 513
	<i>Tombola</i>	7 000	7 723
	<i>Cotisations parents APEL NDM</i>	28 500	27 552
	<i>Subvention mairie</i>	800	900
		58 900	61 420
<i>Charges</i>	<i>Marché de Noël</i>	500	1 488
	<i>Soirée des familles</i>	5 800	6 380
	<i>Fête de l'école</i>	7 500	9 832
	<i>Repas de fin d'année</i>	700	687
	<i>Apéritif de rentrée</i>	100	60
	<i>Tombola</i>	2 500	2 639
	<i>Communication</i>	2 000	1 288
	<i>Investissement matériel</i>	0	1 529
	<i>UDAPEL</i>	18 500	17 647
	<i>Fonctionnement courant</i>	1 750	1 064
	<i>Participation aux projets NDM</i>	20 000	9 120
	<i>Soutien aux familles NDM</i>	1 000	990
		60 350	52 723
<b>Résultat</b>		<b>-1 450</b>	<b>8 697</b>
<i>Produits financiers</i>	<i>Intérêts du livret A</i>	1 000	659
		1 000	659
<i>Charges financières</i>		0	0
<b>Résultat financier</b>		<b>1 000</b>	<b>659</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>-450</b>	<b>9 356</b>
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>Reprises sur dotation aux provisions</i>		5 000
		0	5 000
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>Provisions</i>	0	0
	<i>Cadeaux</i>	0	326
	<i>Dons aux sœurs</i>	3 400	3 200
		3 400	3 526
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>-3 400</b>	<b>1 474</b>
<b>Bénéfices (ou pertes)</b>		<b>-3 850</b>	<b>10 829</b>

### Présentation du bilan au 31 juillet 2016

Les disponibilités en banque et produits à recevoir au 31 juillet 2016 se sont élevées à 88 961 €. Sur cette somme, 10 498 € sont déjà préemptés pour des factures non payées et de chèques non débités au 31/07/16.

L'association dispose donc pour l'avenir d'un volume d'environ 78 463 € de trésorerie libre d'engagement.

Tableau 3

### **BILAN SIMPLIFIE DE L'APEL NDM AU 31 JUILLET 2016**

<b>ACTIF</b>	<b>31/07/2015</b>	<b>31/07/2016</b>	<b>PASSIF</b>	<b>31/07/2015</b>	<b>31/07/2016</b>
Créances	790,00	605,24	Report à nouveau	73 557,12	68 238,80
Disponibilités	88 338,59	88 961,61	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-5 318,32	10 829,34
Compte courant	20 639,50	18 189,52	Provisions	5 000,00	0,00
Compte épargne	67 654,09	70 762,09	Dettes fournisseurs	15 889,79	10 498,71
Caisse	45,00	10,00			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>89 128,59</b>	<b>89 566,85</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>89 128,59</b>	<b>89 566,85</b>

### Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2016-2017

Le budget prévisionnel a été élaboré en tenant compte des montants des charges et produits récurrents de l'exercice précédent. A signaler : comme chaque année, il est prévu une aide solidaire aux familles : son montant prévisionnel s'établit à 1 000 €, soit une quasi équivalence au montant initialement prévu pour cet exercice.

Ainsi, pour l'exercice 2015-2016, le budget « hors investissements » présente un résultat positif de plus de 15 000 €.

Comme les années précédentes, l'Apel NDM a vocation de continuer à investir pour le bien-être de l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, parents, élèves). Aussi, le Conseil d'administration, suivant les propositions du bureau, a décidé de soumettre à l'Assemblée générale d'octobre 2016 la reconduction d'une enveloppe de 15 000 € pour les investissements nouveaux à destination de nos enfants, tout en continuant à provisionner pour les futures constructions.

Le montant a été calibré de sorte qu'un soutien financier puisse perdurer pour le primaire, le collège et le lycée.

Compte tenu de cette enveloppe d'investissements, le résultat prévisionnel de l'exercice s'établit en bénéfice de 10 €.

Ainsi, à l'issue de l'exercice 2015-2016, l'Apel NDM poursuit sa mission sans toutefois obérer ses marges de manœuvre futures en cas de participation à un investissement conséquent.

C'est dans un esprit d'action et de service au profit des élèves de NDM que s'inscrit l'élaboration du présent budget prévisionnel.

Tableau 4 (Budget prévisionnel 2016/2017)

		2015/2016	2016/2017
Produits d'exploitation	Communication (Annonceurs)	900	1 000
	Soirée des familles	7 064	7 300
	Fête de l'école	13 767	13 000
	Marché de Noël	3 513	3 000
	Tombola	7 723	7 500
	Cotisations parents APEL NDM	27 552	27 500
	Subvention de la mairie	900	900
		61 420	60 200
Charges d'exploitation	Marché de Noël	1 488	1 000
	Soirée des familles	6 380	6 500
	Fête de l'école	9 832	9 000
	Repas de fin d'année	687	700
	Apéritif de rentrée	60	150
	Tombola	2 639	2 600
	Communication	1 288	2 000
	Investissement matériel	1 529	1 200
	UDAPEL	17 647	17 800
	Fonctionnement courant	1 064	1 100
	Participation aux projets NDM	9 120	15 000
	Soutien aux familles NDM	990	1 000
		52 723	58 050
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>8 697</b>	<b>2 150</b>
Produits financiers	Intérêts du livret A	659	660
		659	660
Charges financières		0	0
<b>Résultat financier</b>		<b>659</b>	<b>660</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>9 356</b>	<b>2 810</b>
Produits exceptionnels	Reprises sur dotation aux provisions	5 000	0
		5 000	0
Charges exceptionnelles	Provisions	0	0
	Cadeaux	326	0
	Dons aux sœurs	3 200	2 800
		3 526	2 800
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>1 474</b>	<b>-2 800</b>
<b>Bénéfices (ou pertes)</b>		<b>10 829</b>	<b>10</b>

## **VOTE DES RESOLUTIONS**

### **Rapport d'activité :**

Présents et représentés : 74

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

### **Rapport financier :**

Présents et représentés : 74

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés

### **Budget prévisionnel**

Présents et représentés : 74

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents et représentés

### **Cotisation proposée par le CA :**

Il s'agit de la cotisation 2017/2018.

La cotisation avait été portée à 23 euro pour l'exercice 2008/2009.

Elle a été portée à 24 euro en 2013 pour l'exercice 2015/ 2016 et maintenu à ce montant depuis.

Pour information, cette cotisation se répartit, pour l'année 2016/2017 de la façon suivante :

Famille & Education : 4,80 €

Apel nationale : 3,00 €

Apel académique : 4,90 €

Apel Départemental : 2,80 €

Apel NDM : 8,50 €

Présents et représentés : 74

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

La cotisation 2017/2018 proposée à 24 € est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

\*\*\*\*\*

Merci à tous les membres du conseil pour leur soutien, leur disponibilité et leur dévouement.

Merci aux nouveaux élus pour leur engagement et bienvenue.

Le conseil se réunira le lundi 17 octobre 2016

Je tiens à remercier Nathalie HUCHEDE.,

Elle quitte notre conseil après de nombreuses et remarquées années d'investissement.

Merci à tous les parents pour leur participation au sein de l'association en 2015/2016.

Merci à nos Directeurs et aux personnels de l'école pour la confiance qu'ils nous accordent.